LE CRIME DU RAPIDE

LE CONTROLEUR VEYRAC A ÉTÉ CONFRONTÉ AVEC LE CONVOYEUR DES P. T. T.

Tous deux ont maintenu leurs déclarations antérieures

Nice, 25. — L'interrogatoire du contrôleur Veyrac soupçonné d'être l'auteur du meurtre de Mme Garola, a commencé à 11 h. 15 ce matin. Il devait durer une demi-heure environ au cours de laquelle l'inculpé répéta mot pour mot ses premières dépositions, sans toutefois parvenir à préciser quels furent ses réflexes au moment où il découvrit le meurtre.

Mais l'importance de l'opération judiciaire réalisée ce matin consistait surtout en une confrontation entre les déclarations de Veyrac et la déposition du convoyeur des P.T.T. Cacavelli, déposition que le magistrat instructeur considère toujours comme la base essentielle de son accusation.

M. Cacavelli a déclaré à nouveau au magistrat :

« Veyrac, que je ne connaissais pas, est venu me chercher un peu avant d'arriver à Beaulieu. Il m'a dit qu'une femme dormait dans un compartiment. Je l'ai suivi contre mon gré, mais je ne suis pas entré dans le compartiment. Je l'ai vu secouer Mme Garola.

» Il est sorti presque immédiatement après et m'a dit : « Tu vois elle ne bouge pas ! » J'ai cru qu'il voulait dire qu'elle dormait. Et je n'ai su personnellement qu'elle était morte qu'à Monte-Carlo. »

Me Torrès a déclaré accueillir cette déclaration avec la plus grande réserve.

De son côté, Veyrac, avec son sang-froid, a opposé les dénégations les plus formelles à la façon dont le convoyeur a présenté les choses.

D'après l'inculpé, on le sait, M. Cacavelli s'est aperçu avec lui du caractère anormal de la position inerte de Mme Garola.

M. Giacomoni a fixé le prochain grand interrogatoire de Veyrac au 11 janvier.

M. Giacomoni a répété aux journalistes sa conviction de la culpabilité du contrôleur Veyrac.

« Mon client est innocent », a déclaré Me Henry Torrès

Me Torrès, qu'assistaient MMes Cotta et Leandri, a déclaré : « Je ne suis pas du même avis que le juge et je dois avouer qu'à la lumière de la brève connaissance que j'ai du dossier, il n'y a pas grand'chose à la vérité contre mon client. Le mouchoir ? pas à Veyrac.

» Le cache-nez ? pas à Veyrac ! La valise ? pas à Veyrac ! La déposition de M. Cacavelli me paraît être celle d'un brave homme qui, surtout, ne veut pas d'histoires, comme il l'a déclaré à un gendarme, dans le train 126, qui le ramenait de Menton, dans la journée du 15 novembre. Il ne veut pas d'histoires et pour ne pas en avoir, il dit qu'il n'a rien vu, qu'il ne sait rien. C'est classique; on peut même dire que c'est humain. Il exagère un peu, simplement, quand il prétend qu'il n'a appris la mort de Mme Garola qu'à Monte-Carlo. C'est par là que pèche sa déposition.

» Quant à Veyrac, je veux surtout retenir de ceci que même s'il n'a pas cru être en présence d'un crime, il s'est empressé à Beaulieu d'avertir le chef de gare du caractère anormal de l'inertie de la voyageuse. Je vois là un élément qui innocente Veyrac plutôt qu'il ne l'accuse.

» S'il ne se souvient plus très bien de ce qu'il a fait, c'est qu'il était alors handicapé à la base par la petite faute professionnelle qu'il avait commise en montant dans le train à Avignon, au lieu de Marseille. Il a été dépassé par les événements.

» Je déposerai lundi ou mardi une demande motivée de mise en liberté provisoire. »

Une agression identique avait été commise dans le même train

Lyon, 25. — C'est aujourd'hui que le contrôleur Veyrac sera entendu à Nice par le juge d'instruction. M. Giacomini, en présence de Me Henry Torrès.

Le magistrat a reçu de son collègue lyonnais une lettre anonyme émanant d'une dame mariée et mère de deux enfants. Profitant d'une absence de son mari, elle prit le train, dit-elle, pour aller passer quarante-huit heures à Nice où vit un de ses amis. Elle s'endormit. Elle se réveilla avec un violent mal de tête et s'aperçut que 2.500 francs avaient disparu de son sac.

La correspondante anonyme ajoute que dans les photos de Veyrac, publiées par la presse elle a reconnu le contrôleur du train.

LES ETATS-UNIS ONT JOYEUSEMENT CÉLÉBRÉ LA FÊTE DE NOËL

New-York. — La fête de Noël ne s'était pas déroulée aux Etats-Unis depuis 1930 avec autant d'enthousiasme que cette année.

Tous ceux qui eurent à subir les dures années de crise s'accordent pour souligner l'atmosphère de vrai bonheur du Noël d'aujourd'hui.

Les magasins, les chemins de fer, les transports par air et la poste ont réalisé un chiffre d'affaires record. Le président Roosevelt adresse à la nation ses vœux de prospérité durable. Dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé à cette occasion, il a fait l'éloge des efforts pacifiques du Continent américain. « Nous avons de nouveau, dit-il, proclamé notre foi dans l'arbitrage de la raison et dans la pratique de l'amitié, que cette foi nous rende heureux aujourd'hui, demain et au cours de l'année entière.

LE REICH CONVIE L'EUROPE A S'UNIR contre le bolchevisme

Dans un numéro sensationnel de Noël, un grand journal berlinois publie des considérations d'importantes personnalités allemandes et étrangères

Berlin, 25. — Sous une énorme manchette, « Un front de la paix contre le bolchevisme », le numéro de Noël du « Lokal Anzeiger » publie en première page, les considérations de plusieurs personnalités allemandes et étrangères invitant l'Europe à s'unir contre l'ennemi numéro 1.

M. Rudolf Hess, lieutenant du Führer, donne comme mot d'ordre : « Qui aime la paix doit haïr le bolchevisme ».

Le chancelier Schussnigg cite les événements du Sud-Est de l'Europe et accuse le bolchevisme impérialisme international de pire espèce de vouloir sous le masque de la paix allumer en Europe la plus exécrable des guerres : La guerre civile.

Le chancelier ajoute que grâce à la cohésion de sa doctrine et au sentiment qui le lie à la terre natale le peuple autrichien est naturellement hostile au communisme : ceux qui se rendent compte des dangers d'une dissociation politique et économique de l'Europe doivent aussi trouver les moyens de supprimer cette désorganisation, c'est-à-dire trouver la voix d'une solidarité européenne.

Le colonel Joseph Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, déclare qu'en restant fidèle aux principes sur lesquels elle se fonde, la politique étrangère de la Pologne a conscience de servir au mieux la paix conçue d'une manière réaliste. Ses principes consistent surtout à compter sur ses propres forces, à entretenir des relations de bon voisinage et à conserver ses alliances défensives.

M. Beck ajoute que le pacte germano-polonais, décision courageuse et de vaste portée, est l'un des événements positifs les plus importants de la politique internationale.

Le général japonais baron Sadao Araki membre du Conseil suprême de la guerre et ancien ministre de la Guerre, écrit : « Bientôt, la Chine sera au centre de l'intérêt mondial plus encore que n'importe quel autre problème diplomatique ou politique. »

Un avertissement à l'U. R. S. S.

Ce journal ajoute :

« Les personnalités compétentes de Moscou ne savent que trop exactement que de toutes ses forces Berlin empêchera le communisme de s'avancer en une région quelconque de l'Europe où l'Allemagne a de l'influence. Par suite des mouvements politiques de l'Europe, les Soviets se voient contraints de se tourner, de plus en plus, vers l'Extrême-Orient, dont le Japon peut difficilement se désintéresser.

» Ce point de vue devrait faire réfléchir maints pays et les amener à comprendre l'attitude japonaise. La situation purement européenne ne devrait pas les absorber au point de les empêcher de voir le grave rôle que l'est jouera peut-être bientôt dans le drame mondial. »

LE DRAME MYSTÉRIEUX DE REMAUCOURT

Les magistrats ont la conviction que l'ouvrier agricole a été assassiné

Nous avons relaté hier, en détails, le drame mystérieux qui s'est déroulé au village de **Remaucourt**, près de Saint-Quentin. Un ouvrier agricole, Philippe Duckowietz, qui venait de surprendre son amie Armande Corbois en galante conversation avec un rival, Marcel Bruit, fut tué d'un coup de couteau au cœur.

Hier matin eut lieu la reconstitution du drame. L'opération de justice fut dirigée par M. Lesselin, juge d'instruction, en présence de M. Degrelle, procureur de la République, avec l'aide de M. Vaillant, greffier, et des gendarmes Anquetil et Pailla. Cette reconstitution fut favorable à Marcel Bruit dont les déclarations paraissent sincères.

On doit admettre que le jeune homme quitta la maison dès le retour de l'ouvrier polonais. Celui-ci resta seul avec son amie Armande Corbois. La femme Corbois continue à affirmer que Philippe s'est suicidé. Les magistrats ont, au contraire, la conviction qu'il a été tué.

La femme Corbois a été laissée en liberté. L'enquête va se poursuivre. Elle pourrait amener des surprises.

La Politique Régionale

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE COMPLÉMENTAIRE DE LILLE

PARTI SOCIALISTE

M. Henri Salengro candidat

Réuni jeudi soir, le Comité des Huit Cantons de la Section lilloise du Parti socialiste, a désigné, à l'unanimité, M. Henri SALENGRO, comme candidat aux élections législatives du 17 janvier et aux élections cantonales.

C'est à la suite de démarches pressantes que M. Henri Salengro a accepté d'être candidat à deux des principaux postes qu'occupait son frère, M. Roger Salengro.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Samedi 26 décembre.** — Soleil : lever, 7 h. 45 ; coucher, 15 h. 56 ; Lune : lever, 14 h. 23 ; coucher, 5 h. 51.

Aujourd'hui : Saint-Etienne. — Demain : Saint-Jean.

METEOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites à la station de Lille, le 25 décembre 1936, à 12 h. : Baromètre : 774 mm. 7 ; baisse depuis la veille, à 17 h. : 0 mm. 8 ; Thermomètre : Fronde : 8.1 ; Minima : 5.1 ; Etat hygrométrique : 81 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. : 0 mm. 2 ; Direction du vent : Nord-Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Très frais ; Assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord.** — Nuageux avec belles éclaircies ; Vent variable faible. — Minimum de température en baisse de 1 à 3 degrés sur la veille.

UN JEUNE HOMME A TUÉ SON PÈRE A COUPS DE FUSIL PRÈS DE BORDEAUX

Il a agi pour défendre sa mère que la victime menaçait avec un couteau

Bordeaux, 25. — Cet après-midi, le nommé Jean Rousson, âgé de 18 ans et demi, a tué son père, Jean-Louis, âgé de 36 ans, de deux coups de fusil ; l'un dans le ventre, l'autre dans la tête.

Le drame s'est déroulé rue Césans, dans une cité ouvrière, à la Souys, commune de Floirac. La famille Rousson venait de terminer le déjeuner ; le fils était monté dans sa chambre pour se reposer, car il avait travaillé durant toute la nuit de jeudi au vendredi. Le jeune homme commençait à s'assoupir, quand il a entendu sa mère crier : « Au secours ! » Il descendit en hâte et aperçut son père, armé d'un couteau, qui serrait Mme Rousson contre un mur en proférant des menaces de mort. C'est alors que Jean Rousson a saisi un fusil et a fait feu à deux reprises sur son père, qui s'est écroulé.

Le Parquet s'est rendu aussitôt sur les lieux et a procédé à une reconstitution du crime. La victime, alcoolique invétérée, avait, à deux reprises frappé sa femme et son fils, de plusieurs coups de couteau ; ayant travaillé toute la nuit dernière il était rentré à son domicile en état d'ébriété et avait continué à boire pendant toute la matinée.

Quant au meurtrier, sur lequel les meilleurs renseignements ont été recueillis, il semble bien qu'il n'a tiré sur son père que pour défendre sa mère qui se trouvait en danger. Jean Rousson a été cependant arrêté et écroué.

UN ARMATEUR ITALIEN A TUÉ SON FRÈRE A SOUSSE

Sousse, 25. — Aujourd'hui, vers 17 h., en plein centre de la ville, un jeune armateur italien, Manoino Salvatore, a abattu son frère aîné, Antoine, de trois balles de revolver. Le meurtrier et la victime étaient associés avec deux autres frères habitant l'un l'Italie et l'autre l'Amérique. C'est après avoir partagé le produit des ventes de poissons qu'ils avaient faites hier et aujourd'hui que les frères se sont pris de querelle.

Après avoir accompli son geste fratricide, Salvatore Manoino s'est constitué prisonnier. Le Parquet s'est rendu sur les lieux. Après avoir subi un long interrogatoire au cours duquel il a donné des motifs assez vagues, le meurtrier a été arrêté.

La mystérieuse mort de Neuville-en-Avesnois

L'autopsie a eu lieu hier matin

M. le docteur Triqueneaux, médecin légiste à **Avesnes**, s'est rendu hier matin, vendredi, à **Neuville-en-Avesnois**, afin de pratiquer l'autopsie du cadavre du Polonais Hen, trouvé mort dans les circonstances que nous avons relatées.

M. le docteur Triquenaux s'est abstenu de faire aucune déclaration au sujet de cette lugubre opération et des conclusions qu'elle comportait.

Il adressera sous peu son rapport aux magistrats du Parquet d'Avesnes qui ont ordonné cette mesure d'ordre judiciaire.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'il faille en revenir à la mort accidentelle par asphyxie, le poêle de Hen ayant été retrouvé presque découvert et du charbon y ayant dû brûler une partie de la nuit.

On ne trouve pas dans l'entourage de Hen qui pourrait avoir eu une intention criminelle et l'hypothèse du suicide devant aussi bien être écartée.

LA GRÈVE DE LA POLICE DE CARVIN EST TERMINÉE

Nous avons signalé hier que le personnel de la police municipale de **Carvin** s'était mis en grève jeudi matin, réclamant une indemnité de salaire.

Hier matin sur une pressante intervention de M. Petit, commissaire de police, auprès de la Municipalité, une entente provisoire est intervenue.

Informés de cette décision les agents de police ont immédiatement repris leur service et ont remercié M. Petit d'avoir pu faire résoudre le conflit.

L'entrevue qui avait été prévue pour aujourd'hui après-midi n'aura pas lieu; mais une discussion aura lieu entre le Maire et les délégués du personnel de la police pour étudier un nouveau barème de traitements.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
Le vrai Magazine des Familles
Paraît le Mercredi
20 pages — 40 cent.

L'effroyable crime de la forêt de Raismes

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

On le vit s'engager sur le chemin forestier... des heures passèrent à Escautpont, les parents du jeune cribleur s'inquiétèrent de ne pas le voir rentrer.

M. Fernand Flerin, mû par de sombres pressentiments, courut à travers le village, demandant si l'on n'avait pas rencontré son fils. Vers 21 h., le père, dont l'alarme croissait, recevait une indication qui ne faisait que justifier ses craintes.

Vers 15 h. 30, deux écoliers d'Escautpont, Michel et Robert Gaillard, dont les parents demeurent 32, rue Rapaille, se rendaient à la répétition de la musique de Bruay-Thiers. Ils suivaient, selon leur habitude, le sentier forestier. Chemin faisant ils rencontrèrent un des camarades de travail de Marcel Flerin mais non celui-ci.

« A 150 m. de la fosse, ajoutèrent-ils, nous avons vu, sur le bord de la route deux musettes, l'une bleue, l'autre noire et près d'elles deux bérets basques. Il nous a semblé que l'on se disputait non loin dans le bois, mais nous n'avons rien vu ».

Affreuse découverte

En hâte, M. Fernand Flerin rassemblait quelques amis, quelques parents et l'on courait vers l'endroit indiqué par les jeunes Gaillard. Dans la nuit noire, impossible de découvrir la moindre trace dans les taillis de la forêt. Vite, on va demander quelques lampes de mineurs à la fosse Lagrange, on revient et on se met à fouiller la forêt à la lueur falote des lampes. Les groupes s'essaimaient.

Soudain un cri affreux. M. Fernand Flerin vient de découvrir un corps, un cadavre. La tête n'est qu'une bouillie sanguinolente mais le père ne peut se tromper, c'est son fils, le petit Marcel. On l'a tué, sauvagesement assassiné.

Un crime horrible

Un ami de la famille Flerin, M. Henri Trelcat alla aussitôt alerter le garde d'Escautpont, M. Minez. Le Maire, M. Louis Delhaye prévint la gendarmerie et se rendit sur les lieux.

Le crime ayant été commis sur le territoire de **Raismes**, la gendarmerie d'**Anzin**, prit la direction de l'enquête, aidé par la gendarmerie de **Condé-sur-Escaut**.

Vers minuit, le capitaine de gendarmerie accompagné du gendarme Sarazin Plaisant arrivait sur les lieux où il rencontrait ses collaborateurs, l'adjudant Verhaege, les gendarmes Wilmart, Richarte, Lejosne d'Anzin ; le chef Viel, les gendarmes Muchery et Bailleux de Conde.

Dans la nuit, on procéda aux constatations et aux recherches. Un fait évident : le vol avait été le mobile du crime. La paye du jeune cribleur, les 178 francs, avaient disparu. En bordure de la route forestière on trouvait des débris d'une bouteille, maculés de sang. A 50 m. de la route, des traces de lutte, du sang en abondance et une grosse bille de bois, une « queue » de bois de mine, selon l'expression des mineurs. C'était l'arme du crime, arme terrible qui, maniée avec force, avait enfoncé le crâne de la victime. De cet endroit, le corps avait été traîné jusqu'au lieu où il fut découvert, à l'abri d'un fourré.

En bordure de la route, on découvrait aussi la musette du cribleur et son « baluchon », les vêtements de travail qu'il avait rapportés de la fosse pour les donner à laver.

On faisait une autre trouvaille, très importante pour la suite de l'enquête : « mallette », petit sac en toile blanche rayée de rouge, dans lequel les mineurs mettent leur casse-croûte.

Un mystère qui se dissipe

Le capitaine de gendarmerie Plaisant prit la direction de l'enquête jusqu'à l'arrivée, hier vers 10 h. de M. Floriet, procureur de la République à **Valenciennes**.

Un mystère angoissant entourait le drame, la perspicacité des gendarmes enquêteurs, bien aiguillés par le capitaine Plaisant ne devait pas tarder à fournir à M. le Procureur Floriet des éléments certains.

C'est le crime d'un compagnon de travail de la victime, d'un mineur, disait-on, car seul un mineur pouvait détenir une « queue de boisage ».

Qui était l'assassin ? Le propriétaire de la mallette assurément puisque le père Flerin affirmait que le sac n'appartenait pas à son fils.

Les gendarmes se livrèrent à une longue et pénible besogne d'élimination, en recherchant parmi les ouvriers de la mine, les individus suspects. Peu à peu, le réseau des investigations se resserra.

Un gamin de 17 ans

Une dernière déclaration, adroitement recueillie, mit le capitaine Plaisant sur la bonne piste.

Vers midi, accompagné de l'adjudant Verhaeghe et du gendarme Sarrazin, il se présentait dans une famille de mineurs polonais du coron Dréville à Raismes. Il y avait là, deux jeunes cribleurs de la fosse Lagrange, les fils de la maison.

L'aîné pâlit en voyant les gendarmes. C'est un gamin au front têtu et qui ne paraît ni très intelligent ni très sensible : Une brute. Il n'a pas 17 ans ; un gamin.

Nous le désignerons sous ses initiales S. V..., afin de respecter la loi sur l'Enfance.

Le capitaine Plasant lui posa une seule question. Lui montrant la mallette trouvée sur les lieux du crime : « C'est à toi ? ».

Le jeune polonais dut convenir qu'il en utilisait de semblables.

Quelques instants plus tard, l'adjudant Verhaeghe emmenait S. W. à la mairie d'Escautpont. La foule, dense, qui depuis le matin avait stationné dans la forêt, près du lieu du drame, se massait devant la mairie où l'on venait de ramener le cadavre.

S. W. passa en sifflotant devant les curieux, émus par la fin tragique du jeune Flerin et par la douleur atroce du père que l'on avait dû emmener, défaillant devant l'affreux spectacle de son enfant tué.

Quelques instants plus tard, S. W., adroitement interrogé par l'adjudant Verhaeghe, puis par M. le procureur Floriet et par le capitaine Plaisant, s'effondrait et commençait à avouer son affreux forfait.

Le cynisme du meurtrier

S. W. tenta longtemps d'égarer la justice. Il raconta d'abord une vague histoire de dispute, Marcel Flerin l'aurait attaqué, il n'aurait fait que se défendre. Puis il inventa autre chose : Un homme avait assisté à la bataille et c'est cet homme qui avait volé la paye du cribleur.

Enfin, au cours de l'après-midi, au cours d'un interrogatoire plus serré, enregistré par M. Givert, greffier, il narra tous les détails avec un cynisme écœurant.

« En sortant de la fosse, expliqua-t-il par le truchement d'une interprète, j'ai suivi Flerin. Je l'ai abordé. Il m'a repoussé. Je lui ai donné un coup avec la bouteille qui était dans ma musette. La bouteille s'est brisée. Il a eu le menton ouvert. Appelant au secours, il s'est enfui. Je l'ai rattrapé et je l'ai jeté à terre. Je le maintenais sous moi, je lui donnais des coups de pied sur la poitrine et je le frappais à la tête avec une queue de boisage que j'avais pris à la fosse. Soudain, je me suis aperçu qu'il ne bougeait plus... ».

Comme devait le constater M. le docteur de Lauwereyns, médecin-légiste, qui pratiqua l'autopsie hier à 16 h. à la mairie d'Escautpont, le meurtrier s'était acharné sur la victime.

Sous la violence des coups de pied, le poumon droit de Marcel Flerin avait éclaté. Le jeune homme avait eu le crâne enfoncé, brisé en de nombreux endroits par les coups de la bille de bois.

S. W... avait relaté la scène dramatique avec un luxe de détails. Il mima la façon dont il avait tué son camarade étendu à terre. Il était debout sur la poitrine de la victime afin de frapper plus puissamment sur la tête avec la bille de bois. La vue du cadavre ne l'effraya pas. Pour le trainer, il se servit de la ceinture du mort qu'il passa autour du cou. Il fouilla ensuite les poches et trouva l'argent : 178 francs qu'il emporta.

Rentré chez lui, il cacha cette somme sous la toiture en carton bitumé d'un poulailler situé dans la cour. Il avait su, jusqu'à l'arrivée des gendarmes, conserver son sang-froid. Ne rien laisser soupçonner aux siens et même son jeune frère, son compagnon de travail, ne se doutait de rien. L'argent fut retrouvé par les gendarmes à l'endroit indiqué.

Hier, dans la soirée, S. W... fut amené à la gendarmerie d'Anzin pour y passer la nuit. Il sera transféré ce matin au Parquet de Valenciennes.

L'émotion dans la région

Après l'autopsie, le corps de l'infortuné Marcel Flerin a été ramené au domicile de ses parents. La douleur de ceux-ci qui n'avaient que ce fils et une fillette de 13 ans, fait peine à voir.

Dans toute la région, on commente avec émotion ce crime affreux, horrifiant, tant par ses circonstances que par l'âge de la pitoyable victime et celui de son odieux bourreau.

Dès qu'il eut connaissance du crime, M. Charles Gobert, sous-préfet, est resté en liaison constante avec les enquêteurs. Lorqu'il apprit l'arrestation et les aveux du criminel, M. Gobert se rendit à la gendarmerie pour exprimer de vive voix au capitaine Plaisant, pour être transmis aux brigades, ses félicitations pour la rapidité de l'enquête et les résultats positifs qui apportent un soulagement immédiat et sincère à une population douloureusement émue.

Risquez votre chance en achetant un billet de la TOMBOLA DE LA PRESSE et vous emporterez peut-être le 1er lot : 50.000 fr.
Le prix du billet est de UN FRANC

LA DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE DU NORD

Des hommes de troupe cantonneraient au printemps prochain dans plusieurs localités des Flandres

Depuis plusieurs jours déjà les bruits les plus divers se propagent à propos de la défense de la frontière du Nord.

Le 16 décembre plusieurs officiers du 110e R. I. de Dunkerque sont venus rendre visite aux municipalités frontières depuis Wervicq jusque Nieppe, dans le but de trouver des cantonnements pour les troupes qui viendraient au printemps prochain travailler à l'organisation de la défense de la frontière.

Jeudi, la municipalité d'**Armentières** a également reçu la visite des officiers de l'Etat-Major et du 110e R. I. qui ont fixé définitivement les cantonnements qu'occuperont les troupes en mars prochain.

Les officiers se sont rendus à l'usine Dickson-Wolrave, route de Nieppe, actuellement vide et en compagnie de M. Fl. Dufour, adjoint au maire, et Lelay, commissaire de police, ont examiné les possibilités d'y loger les deux compagnies du Génie et les 30 sous-officiers qui, dirigés par un corps de 25 officiers s'emploieront au printemps prochain à la construction d'un ouvrage fortifié dans la région d'Armentières. Des équipes civiles établiraient à la même époque, deux autres ouvrages. La durée des travaux serait de 2 mois environ.

Au cours de la journée, les officiers s'occupant des cantonnements, se sont rendus après leur visite à **Lille**, à **Wervicq**, à **Sousbecques** et à **Comines**.

LES ARBRES DE NOËL A LILLE

LA TOURNÉE DU COMITÉ DE L'ŒUVRE DE L'ARBRE DE NOEL DANS LES HOSPICES ET HOPITAUX

Le Comité lillois de l'Œuvre de l'Arbre de Noël continuant sa noble tradition, presque cinquantenaire, est allé hier semer la joie parmi les petits enfants pauvres, ou malades, ou infirmes, soignés dans les nombreux établissements, hôpitaux de la ville.

Traversant les salles d'hôpitaux, les dédales des orphelinats privés, les couloirs des dispensaires, ces gens dévoués, anonymes, allèrent se pencher sur les petits lits, sourire aux petits malades, déposer sur leur oreiller ou mettre dans leurs mains un beau jouet tout neuf, des oranges, des friandises.

Et un sourire se marquait sur ces petits visages débiles, altérés pour la plupart par la fièvre. Contents ils rendaient leur sourire à leurs bienfaiteurs bénévoles.

Cétait Noël. Ce cri, mille fois nous l'avons entendu dans les poitrines de ces petits. Ce jour d'égale souffrance physique, peut-être, n'aura tout de même pas été semblable aux autres. Une autre joie, un rêve exaucé auront marqué cette journée de fête pour les enfants. Cette joie se grava sur tous les minois, les pleurs cessèrent. Toutes, tous, qu'ils soient de l'Institution des aveugles et sourdes et muettes de la rue Royale, des orphelinats des rues de la Barre, Stappaert, Saint-Gabriel, Gantois, de l'Assistance publique, de l'asile des Cinq Plaies, de l'hôpital Saint-Sauveur, se souviendront de cette journée. Serrant fébrilement le menu jouet qui sera leur compagnon de souffrance d'un seul cri, ils crièrent merci...

Le Comité a cette année encore utilisé largement les subsides récoltés au cours des différentes manifestations et particulièrement celle brillante où la population lilloise a acclamé la Musique du 8e zouaves. Le Comité poursuit ainsi ses buts désintéressés. Trois cent sept mille enfants malheureux — nous a-t-on dit — sans distinction de nationalité ou de religion ont participé aux distributions de jouets, friandises, vêtements chauds du Comité de l'Œubre de l'Arbre de Noël jusqu'à ce jour. Quel incroyable bien il a été ainsi procuré à ces milliers de mioches qui ne connaissent de la vie que l'amertume et la souffrance, comme nous avons pu nous en rendre compte en accompagnant le Comité hier matin dans sa visite à tous les établissements.

La tournée de Charité et de Bonté

Une caravane de voitures attendaient les membres du Comité place du Lion-d'Or. Un car immense recélant dans ses flancs toute l'avalanche des cadeaux, était prêt. A 8 h. 30, la colonne démarra. La première halte fut pour le Bon Pasteur, situé rue Marais. Quarante-cinq enfants reçurent là leur part de gâterie.

A l'Institution des aveugles et sourdes et muettes de la rue Royale, le Comité fut invité par la supérieure à assister à une réception... officielle. Cent trente-cinq enfants de 5 à 16 ans, vêtus de leur uniforme, costume bleu et tcol blanc, essaient de crier leur joie. Leur main porte le syllabaire Braille sur lequel elles apprennent à lire.

Les enfants de l'Institution des Aveugles et Sourdes-Muettes de la rue Royale après la distribution de jouets, coquilles, etc...

D'autres petites tournent vers la lumière leurs paupières closes. Ensemble elles récitent un compliment : « Vous êtes nos grands amis, nos bienfaiteurs, que le bonheur récompense vos généreuses libéralités ». Quelques ballerines ensuite dansèrent un gentil menuet..... Puis ce fut, là aussi, la large distribution.

A l'Orphelinat de la rue de la Barre, 70 parts furent déposées.

Le Comité alla ensuite rue d'Esquermes, voir les petits abandonnés de l'Assistance publique. Les infirmières dévouées apportèrent dans leurs bras des petits bien propres. Cent cinquante enfants mordirent à pleines dents dans les brioches. Sur une grande table, des trains, des poupées, des jeux furent disposés. Un bel arbre de Noël brillait de ses multiples filets d'argent dans le fond de la pièce. M. Plee, inspecteur de l'Assistance publique, et Mlle Gabet, surveillante générale, prirent congé des infatigables « distributeurs » et, passant par l'Hôpital St-Eugène, nous parvinmes à l'Asile des Cinq-Plaies, Boulevard Montebello. Toutes les salles d'hôpital d'enfants furent parcourues. Dans leurs berceaux tout blancs, les gros bébés ne furent pas là les moins joyeux et leurs petites mains tremblantes, traduisant l'appel à la vie, arrachèrent la belle poupée qui leur était tendue. Plus loin, les déficientes de l'esprit, à leur grand contentement reçurent, elles aussi, leurs cadeaux, friandises, chocolats, pain d'épice.

A l'Orphelinat de la rue de Gantois, trente jeunes orphelines s'occupent de couture.

Midi était passé, et les voitures se dirigèrent vers l'Hôpital Saint-Sauveur. M. Goube reçut aimablement ses visiteurs et, là aussi, les couloirs conduisant aux salles successives des petits hospitalisés indigents furent parcourues. Le Comité s'intéressa particulièrement à chacun des 73 enfants malades qui poursuivent leur convalescence dans ces endroits bien sains sous la surveillance des infirmières dévouées.

On trouva encore de quoi contenter les plus difficiles, mais les paniers commençaient à se vider. La dernière visite fut pour l'Orphelinat Saint-Gabriel.

L'œuvre de l'Arbre de Noël avait terminé son pèlerinage de bonté et de charité.

J. P.

A LA MUTUELLE DES DÉFENSEURS DE LILLE

La distribution des jouets aux enfants des sociétaires. On remarque derrière, au centre des membres du Comité, M. VYT, Président du Groupement.

Dès 10 heures du matin, au « Bar Alexandre », rue de Béthune, commençait, hier, le joyeux Noël de la « Mutuelle des Défenseurs de Lille ». Cent vingt enfants y participèrent. Ils reçurent chacun un sac de friandises, un jouet. En outre, les familles présentes, participèrent à une tombola. A cette manifestation de Noël, on remarquait MM. Vydt, président des Défenseurs de Lille ; Depundt, arin, vice-présidents ; Druon, secrétaire ; Fouant, trésorier. Vers 12 h. 15 la fête se terminait.

A L'AMICALE ALFRED DE MUSSET

Le Comité de l'Amicale Alfred de Musset entourant M. CASSEL, Président.

Après avoir procédé à une distribution de coquilles, oranges et friandises mercredi à 16 h. à l'Ecole maternelle Jean Jaurès en présence de Mme Coustenoble, directrice et M. Lelong, président de la Commission des fêtes de l'amicale, l'amicale des Bois Blancs a procédé aussi hier matin à une ample distribution des mêmes douceurs aux élèves de l'Ecole Alfred de Musset.

On remarquait parmi les personnalités MM. Cassel, président de l'amicale, Lelong, vice-président, Berjou, directeur de l'Ecole, Bouchez, vice-président, Nicolle, secrétaire, Logiez, trésorier, Chavatte, trésorier-adjoint, Jovenieux, Thiase, Dammeretz, Morreuw, Duvivier, Duflot, Lenoir et Lezzani, administrateurs.

AUX « AMIS DE VAUBAN »

Le comité des Commerçants des « Amis de Vauban » a également procédé vendredi à une ample distribution de friandises et de coquilles aux petits enfants de ce quartier. M. Dankaert, président des « Amis de Vauban », présidait à cette festivité qui se déroula au 226, de la rue Colbert, devant un nombreux public. Près de 600 coquilles furent distribuées. C'est dire l'ampleur de cette manifestation charitable.
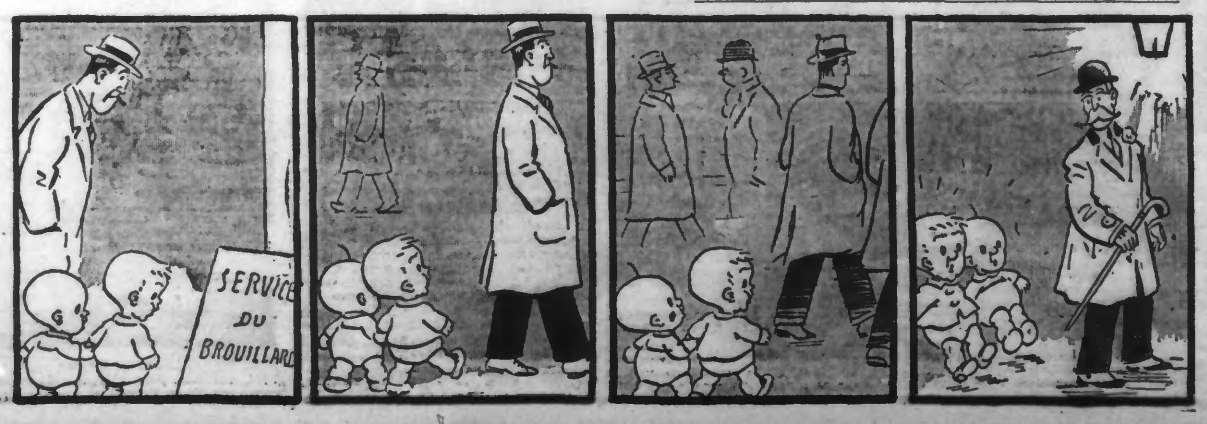
LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »